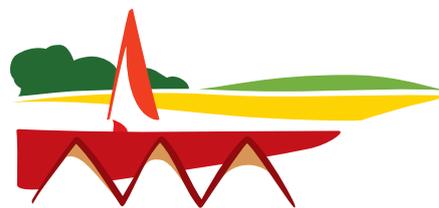


AMBLAINCOURT ■
BÉCHEREAU ■
LE BOIS DIEU ■
LES CREUSETS ■
LE GROS TAILLIS ■
GUIPERREUX ■
HERMERAY-VILLAGE ■
L'ORME ■
LE THEIL ■
LA VILLENEUVE ■

10 à la Une



JANVIER
2019

N° 15

BULLETIN MUNICIPAL de la commune d'HERMERAY



ZOOM

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

COMMUNE

LE RECENSEMENT
LA FIBRE OPTIQUE

JEUNESSE

LA SORTIE DES ADOS
LA RENTRÉE

COMITÉ DES FÊTES

LE TÉLÉTHON 2018

LE MOT DU MAIRE

Chers Hermolitiens, Chères Hermolitiennes,
J'ai le plaisir au nom du conseil municipal de vous adresser à chacun et chacune d'entre vous, à vos familles et à vos proches, tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2019 que nous venons de débiter ensemble.

J'adresse aussi mes meilleurs vœux aux membres du CCAS d'Hermeray, au personnel communal administratif et technique, au personnel du SIVOM Hermeray-Raizeux, à notre directrice de l'école ainsi qu'à ses collègues, aux associations et à tous les bénévoles.

En ce début d'année, nous avons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés et ont tant fait pour notre commune.





2	LE MOT DU MAIRE
3-4	COMMUNE Le recensement La fibre optique Le repas des anciens
5	D'UN SIÈCLE À L'AUTRE Restauration de notre patrimoine
6	JEUNESSE La sortie des ados Quoi de neuf à l'école cette année ? Le Conseil Municipal des Jeunes Le forum des associations
7	ZOOM LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE
8	COMITÉ DES FÊTES Le Téléthon 2018 FÊTE DES VOISINS La fête des voisins à Amblaincourt
9-10	PNR TOUS au Zéro phyto NATURE Le point sur les chenilles Le frelon d'Europe Le frelon à pattes jaunes (asiatique)
11	PNR À la découverte d'Hermeray ASSOCIATIONS Le Club des Rencontres Amicales
12	URBANISME AGENDA ÉTAT-CIVIL

Je souhaite que cette nouvelle année apporte des moments d'espérance et de courage pour ceux qui sont dans l'angoisse et le doute, des moments de joie pour ceux qui sont dans le désarroi, de santé pour ceux qui sont dans l'épreuve.

Le recensement sur notre commune démarre le jeudi 17 janvier et se termine le samedi 16 février 2019. Les deux agents recenseurs Madame Patricia KOMAISKI et Monsieur Charles DUBRUL viendront à votre rencontre. Ils vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur internet ou si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous. Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans notre commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État à notre budget. Je vous invite à leurs réserver un bon accueil et à faciliter leur mission.

Après l'installation des armoires fibres en 2018, la fibre optique sera déployée sur notre commune, dès le printemps prochain les premiers raccordements verront le jour.

Trois projets importants seront lancés cette année :

- La construction par Immobilière 3F de 11 logements au carrefour de Béchereau ;
- La commercialisation des parcelles chemin de la voie meunière ;
- Le projet de la nouvelle salle des fêtes sur le lieu de l'ancien garage Coutable au vieux pressoir.

Des travaux de voirie seront réalisés en 2019, l'aménagement de la rue des noues, des travaux de renforcement de chaussée à Guiperreux, et au Gros Taillis, renforcement des chemins au Village, à la Villeneuve et aux Creusets. Nous procéderons aussi à la remise en état de la signalisation verticale sur l'ensemble de nos hameaux.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé dans le cadre du contrat triennal voirie. Un abri bus sera construit au carrefour de Béchereau sur la départementale D80.

Après une campagne de mesurage de la vitesse sur la D80 au Bois Dieu et à la

Villeneuve, une réunion publique sera organisée le samedi 26 janvier 2019 avec les habitants de ces deux hameaux afin de déterminer ensemble les aménagements de sécurité envisageables pour limiter la vitesse des voitures qui traversent ces deux hameaux.

Depuis quelques mois, nous constatons une recrudescence de la consommation d'alcool sur la voie publique, notamment sur le parking de l'école par des adultes et par des jeunes mineurs. Afin de mettre fin à cette recrudescence, j'ai pris le 6 décembre dernier, un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur l'ensemble des voies et espaces publics de la commune. La gendarmerie de Rambouillet pourra verbaliser les contrevenants. Un projet d'installation d'une vidéosurveillance sera à l'étude.

Pour voter aux prochaines élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les liste électorales.

Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019. En effet, la loi n°2016-1048 a supprimé la date limite d'inscription fixée auparavant au 31 décembre de l'année précédant le scrutin. Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France ont également le droit de participer à ces élections dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Nous continuerons cette année, à faire appel à votre générosité pour aider la caisse des écoles d'Hermeray. Je remercie nos citoyens et les parents d'élèves qui ont répondu généreusement à notre appel de dons en 2018. Je vous rappelle que vos dons sont en partie déductibles de vos impôts.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2019 sur notre commune. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers des avens heureux.

Bonne année à tous !

Jean Ouba



Mairie d'HERMERAY

01 34 83 50 38

mairie@hermeray.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9 h 30 - 12 h

Mercredi : 14 h - 19 h

Vendredi : 9 h 30 - 12 h

Samedi : 9 h 30 - 12 h

M. le maire et les adjoints reçoivent le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

Tous les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la Mairie : www.hermeray.fr

Bulletin municipal de la commune d'HERMERAY

Directeur de la publication : Jean Ouba.

Comité de rédaction : Catherine Braquart, Roland Carlin, Bruno Cart, Frédéric Doubroff, Catherine Lasry-Belin, Evelyne Marchal, Patrice Michon, Jean Ouba.

Conception graphique et mise en page : Catherine Braquart.

Photo de couverture : Claire Sageau.

Tirage : 550 exemplaires.

Impression : Imprimerie Copie Services, 61bis rue de la Billardière – 28130 HANCHES RCS 411 467 327 00028.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !



Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

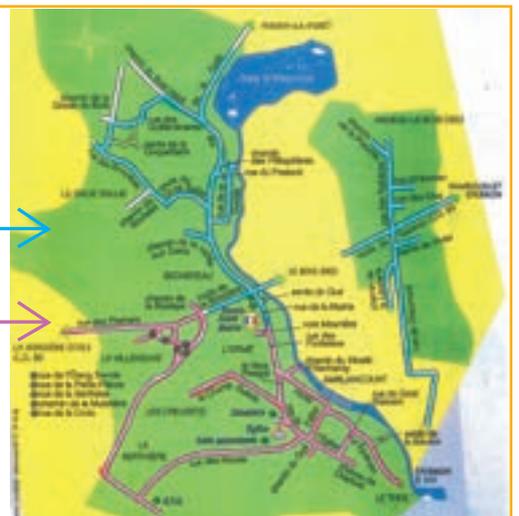


Les agents recenseurs



Le recensement sera réparti entre :

- M. Charles Dubrul (partie bleue)
- et Mme Patricia Komaiski (partie rose)



La Fibre optique

A partir de 1994 en France les premiers accès à Internet grand public se faisaient en bas débit (56kb/s) au travers de la ligne téléphonique. A partir de 1999 est proposé l'ADSL qui permet d'atteindre un débit théorique près de 10 fois plus rapide. Mais les usages numériques actuels nécessitent de plus en plus de débit et une modernisation du réseau est nécessaire.

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre aussi fins que des cheveux. La fibre optique offre un meilleur débit, le transfert des données est 100 fois plus rapide. Contrairement au cuivre il y a très peu de perte de signal avec la fibre optique. Quelle que soit la distance entre votre habitation et le nœud de raccordement optique, vous bénéficierez d'une connexion stable et rapide même si plusieurs membres de la famille sont connectés simultanément.

C'est Orange qui se charge de raccorder Hermeray à la fibre optique. Ensuite n'importe quel opérateur pourra effectuer le raccordement de votre domicile. Les premiers logements d'Hermeray seront raccordables à partir de mars 2019, pour les derniers il faudra attendre encore un peu plus d'un an. Vous pouvez suivre l'avancement de l'installation du réseau sur la commune en suivant ce lien :

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Réunion publique avec ORANGE le 12 novembre 2018



Photo : B. Carr

Coût du raccordement

La fibre optique devra arriver jusqu'à l'intérieur de votre domicile. Le plus souvent un passage en parallèle à la ligne téléphonique dans le fourreau existant devrait être possible et sera gratuit avec beaucoup d'opérateurs. Le passage en aérien est plus souvent facturé.

Coût de l'abonnement

Il est variable d'un opérateur à l'autre mais globalement il est identique ou légèrement plus cher que l'abonnement ADSL. BC



Liens utiles

<http://lafibre.orange.fr>

<https://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/infos/comment-avoir-la-fibre.aspx>

<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/infos/zones-raccordees.aspx>

<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-internet-fibre/formulairePIF.aspx>

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Photo : C. Braquart

Le repas des anciens

Le 11 novembre, après les commémorations de la matinée, la journée s'est poursuivie par le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Une centaine de participants se sont retrouvés pour un moment de détente, de discussion et de partage.

N'oublions pas de citer nos jeunes serveuses et serveurs Laura, Océane, Alexis, Basile et Jamey. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation et le bon déroulement de ce repas. FD



Photos : F. Doubroff, C. Ouba.



Restauration de notre patrimoine

ÉPISE II

Photos : F. Doubrhoff

Poursuivons notre voyage dans le temps au travers de ces objets en pierre.

La restauration avait pour but de les nettoyer à l'aide d'un gel pelable à base de latex, pour une action chimique et mécanique. Une fois débarrassés des pollutions biologiques et chimiques, le bénitier du XI^e siècle et les dalles funéraires dont celle de la famille de Halot du XVI^e siècle (seigneur de Guiperreux) ont été soustraits à l'action de l'humidité en les isolant du sol ou du mur.

FD



JEUNESSE

La sortie des ados

Malgré les nuages et l'humidité, du soleil dans la tête de nos ados !



Ce 2 juillet, avait lieu la sortie annuelle des ados, patronnée par les Mairies d'Hermeray et Raizeux.

Une fois encore, Betty Rybicki avait su dénicher un nouveau lieu qui aura fait l'unanimité, le parc « No limit aventure » de Digny, sur la Route de Nogent le Rotrou.

Malgré l'heure matinale et un temps frais très couvert, notre quarantaine d'ados s'est vite réveillée dans le car, très excitée de découvrir le terrain de ses futurs exploits.

La journée se scindait en deux activités en plein air : Accrobranches et Laser Game.

Aussi, sans oublier la pause très appréciée du déjeuner, filles et garçons se sont littéralement « éclatés » durant plus de 6 heures passées en haut des arbres, sur des filins, sur des tyroliennes très hautes et très longues... à se camoufler aux milieu de véhicules rouillés, de cabanes en ruines pour tenter de « descendre » l'équipe adverse...

Beaucoup auront surmonté leurs appréhensions, su repousser leurs limites, et tous sont rentrés fatigués, fiers et heureux.

Ces activités étaient bien évidemment encadrées et surveillées et se sont déroulées en toute sécurité !

PM



Photos : P. Michon

Quoi de neuf à l'école cette année ?



Ah... le toboggan de la maternelle n'est plus dans la cour. Vétuste, il a été enlevé pendant les grandes vacances. Il sera remplacé l'an prochain, en même temps que d'autres travaux de réfection de la cour.

L'école a été dotée de deux flottes de 16 tablettes pour travailler en classe, en s'aidant des nouvelles technologies : programmation informatique pour les plus grands, jeux de calcul mental ou de conjugaison mais aussi la possibilité de prendre des photos, dans le cadre du repérage dans l'espace... Voici quelques possibilités qu'offre ce nouvel outil. Elles sont encore peu utilisées, car les enseignants doivent être formés et les tablettes équipées de davantage de logiciels pédagogiques. Utiliser les tablettes en classe, oui, mais pour

TRAVAILLER ! Cette dotation s'est faite dans le cadre de la liaison avec le collège, car tous les collégiens du Racinay sont équipés d'une tablette. Nous faisons donc partie d'un réseau pilote en terme de Numérique !

Bon, mais tout cela c'est du matériel. Voyons voir du côté des enseignants...

Nous avons accueilli cette année Mme Anne-Cécile Geffray, qui remplace Amélie à titre définitif en classe de MS-GS. **Mme Hourdequin** enseigne toujours en PS-MS à ses côtés.

Du côté de l'élémentaire, nous avons cette année une classe de GS-CP, dont les enseignantes sont **Mme Hélène Sainthuille, et Mme Charlène Véron,** le jeudi.

Pour ma part, j'ai gardé mes élèves de l'an passé, et ils sont donc maintenant en CE1-CE2. Mme **Emilie Canon** me remplace le mardi, qui reste cette année encore mon jour de décharge.

Enfin, **M. Golé** reste le maître des CM1-CM2.

Du côté de nos projets de l'année, nous travaillons à nouveau en musique, avec le même intervenant du Conservatoire que l'an passé. Nous proposerons en fin d'année une chorale, dont certaines chansons seront accompagnées par des instruments. La classe de CE1-CE2 partira à Cancale, à la fin du mois de juin en classe de découverte.

Sandrine Segaud

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PETITE SECTION DE MATERNELLE

Si votre enfant est né en 2016, il entre à l'école maternelle en septembre 2019. Vous devez procéder à son inscription, du 12 mars au 31 mai, en deux temps :

- 1 Auprès de la mairie, en fournissant les documents suivants :
 - > Justificatif de domicile,
 - > Livret de famille,
 - > Attestation de vaccination DT POLIO, ou carnet de santé.
- 2 À l'école, en prenant RDV auprès de la directrice au 09 75 91 60 97, le **mardi uniquement.**

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes de la commune d'Hermeray a renouvelé ses élus. Les élections ont eu lieu le lundi 3 décembre.

Le lundi 17 décembre, les jeunes électeurs ont tous reçu un diplôme certifiant qu'il avait bien rempli leur devoir de citoyen. Le maire a remis leurs médailles aux 14 nouveaux élus.

Toutes les élections, les informations et l'agenda du CMJ seront mis sur le **site internet** de la mairie d'Hermeray. Le projet phare de cette année sera de donner un nom à l'école ainsi qu'aux locaux administratifs de la commune, et d'installer la devise de notre république « Liberté, Égalité, Fraternité » sur le fronton de la mairie-école. Claire Sageau



Le forum des associations

Le forum des associations d'Hermeray a eu lieu le samedi 8 septembre 2018. C'est le rendez-vous annuel des Hermolitiens petits et grands. Chanteurs, sportifs et autres passionnés trouvent leur bonheur à la salle des sports d'Hermeray.

Carine Lavigne, animatrice de la bibliothèque, a présenté aussi « les chouettes ateliers » qui parlent de la parentalité et de l'enfant.

« **La retraite sportive** » a ouvert de nou-

veaux cours de pilates, il y a désormais deux cours le lundi et deux aussi le jeudi. Depuis cette année, une séance de yoga est proposée le vendredi.

Avec les 10 nouveaux retraités qui se sont inscrits, cette association compte maintenant 70 adhérents.

Les Rainettes proposent des cours de gymnastique et de multisports pour les enfants de 3 à 12 ans.... (15 renouvellements et 10 nouveaux inscrits).

L'atelier Couture a présenté ses créations et a confirmé son remarquable engagement pour le téléthon. Autour de tricots, broderies, machine à coudre, les couturières averties et débutantes sont invitées à se réunir le mardi entre 19h30 et 21h.

Le club de bridge et la société de chasse aussi étaient là pour présenter leurs activités.

La mairie invite les associations courant juin 2019 à une préparation du prochain « forum des associations ». Claire Sageau

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



L'hommage des enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Cette année étant celle du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, Madame Claire SAGEAU avait organisé après la fin de la classe et quelques jours avant le 11 novembre, une petite cérémonie au Monument aux Morts.

Elle avait préalablement fait réaliser par les enfants du CMJ des pots de géraniums, bleu, blanc et rouge qu'ils sont allés déposer au pied du Monument en présence de monsieur le Maire et de leurs parents. J'étais à leur côté.

Photos : F. Doubroff, C. Sageau.



Les Hommages pour le Centenaire

Cette année il avait été demandé aux communes d'organiser le 10 novembre, une veillée où pourraient être lues des lettres de « poilus » du village conservées par leurs familles. Une lecture a eu lieu à Raizeux.

Cette année, la section des Anciens Combattants de Raizeux- Hermeray a débuté les commémorations du 11 novembre au Monument aux Morts d'Hermeray à 8h30. Malheureusement, à cette heure matinale, nous n'étions pas très nombreux. Les enfants des deux villages s'étaient regroupés à 11 heures au Monuments aux Morts de Raizeux pour une cérémonie. Puis nous sommes allés au cimetière pour rendre hommage à ceux qui y sont inhumés ainsi qu'aux 2 aviateurs britanniques qui y reposent.

Pour la quatrième année, nous nous sommes tous rendus ensuite à l'église de Gazeran pour une cérémonie religieuse

en hommage au Centenaire de la Grande Guerre.

Cette cérémonie a été initiée en 2014 par le Père ROBERT, curé du Groupement Paroissial des 10 villages, qui invite à cette occasion tous les maires et leur Porte Drapeaux. Au cours de la Messe les Morts de l'année sont cités par village.

Le 5 Décembre

Le 5 décembre a lieu la journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Ce matin nous n'étions pas très nombreux car cette journée n'est pas un jour férié. Les Anciens Combattants de Raizeux-Hermeray entouraient leurs Maires et deux discours ont été lus, celui de la Secrétaire d'Etat en charge des Anciens Combattants et celui de la Fédération Nationale des Combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Lieutenant-colonel (ER) Jacques DUPRE



Le téléthon 2018

Le Comité des Fêtes d'Hermeray et l'Atelier Couture s'étaient à nouveau mobilisés pour participer au Téléthon 2018 les 7, 8 et 9 décembre.

Avec 2 600 euros récoltés, le record de l'an dernier a été égalé.

Grâce à votre soutien et à vos dons, nous avons versé au Téléthon la somme de **2 600 EUR!**

Photos : C. Ouiba



L'Atelier Couture,

animé par Françoise et Nicole, a vendu sa production de l'année principalement samedi 8 dans une belle

boutique éphémère, installée sous un barnum sur la terrasse de « chez Saïd » qui les a très gentiment hébergés.

Le succès a été une fois encore au rendez-vous, l'atelier couture comptabilisant les 2/3 des recettes et dépassant son chiffre de l'an dernier.

Le repas « Malgache »

organisé samedi soir à la Salle des Fêtes a, quant à lui, réuni une soixantaine de convives qui l'ont apprécié à l'unanimité.

L'ambiance générale était festive et enjouée et la tablée des anciens combattants accompagnés de leurs épouses y aura bien contribué !



La vente aux enchères d'objets de toutes sortes et improbables, offerts par des habitants de la commune, a vu tous ses lots trouver d'heureux preneurs.



Merci à toutes les couturières, à tous les bénévoles du Comité des Fêtes, et à Annick pour la confection des gâteaux.

PM

FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins à Amblaincourt

C'est le 31 août qu'Amblaincourt a fait sa fête des voisins, oui le 31 août surprenant et bizarre...

Il y a tellement de festivités au mois de juin que Evelyne et Catherine, les organisatrices, n'avaient pas réussi à trouver une date.

Un succès !!! une trentaine de participants (des enfants, des ados, des adultes, une vraie représentativité du hameau. Le rosé, le vin rouge, le jus de pomme coulaient à flot, la charcuterie, les fromages,



les quiches étaient de la partie. On s'est échangé des recettes et d'un commun accord il a été décidé de recommencer

à la même date l'année prochaine, c'est une bonne façon de fêter la rentrée. CLB

Photos : C. Braquart

Espaces publics **et** particuliers **TOUS au zéro phyto**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les pesticides sont interdits sur la plupart des espaces publics...

Pour préserver notre cadre de vie et pour s'adapter aux évolutions réglementaires, notre commune a décidé de réduire, puis supprimer, l'utilisation de produits chimiques (pesticides) pour entretenir notre espace public au profit de techniques alternatives moins intensives et plus respectueuses de notre environnement. Espaces verts, chemins de promenade et voiries changent de visage. Vous voyez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et quelques plantes spontanées, témoins du retour de la nature en ville.

En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune...

- **préserve la ressource en eau**
- **favorise le développement de la biodiversité**
- **œuvre pour la qualité de l'air**
- **agit pour votre santé**

... et au 1^{er} janvier 2019, c'est le zéro phyto dans vos jardins !

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront en effet interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

www.jardiner-autrement.fr,

le site de référence pour jardiner sans pesticide, avec la nature.

En tant que commune d'un Parc naturel régional, nous avons un devoir d'exemplarité. Soyons tous acteurs et posons-nous les bonnes questions :

Est-il essentiel que nos trottoirs et caniveaux soient vierges de toutes plantules, au détriment de la bonne qualité de l'eau que nous buvons ? Quels sont les coûts de la dépollution de l'eau pour la rendre potable ?

Pourquoi faudrait-il désherber tous les espaces ? N'y a-t-il pas un intérêt à laisser la flore spontanée s'exprimer, cette flore qui accueille de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs comme les papillons et les abeilles ?

Soyons indulgents et patients ! Nous vous rappelons par ailleurs que chacun peut assurer l'entretien du trottoir devant son domicile... mais sans produit phytosanitaire !

Supprimons également l'usage des produits phytosanitaires dans nos jardins, retrouvons les gestes simples du jardinage au naturel et faisons de nos jardins des refuges de biodiversité !



NATURE

Le point sur les chenilles

Par rapport à l'année dernière, le nombre de nids de processionnaires du pin observés tend à se stabiliser avec **317 nids**.

Le comptage ayant commencé en novembre, il est possible que certains nids aient été retirés depuis. Car nous avons constaté que de plus en plus de personnes font retirer leurs nids ou posent des éco-pièges.

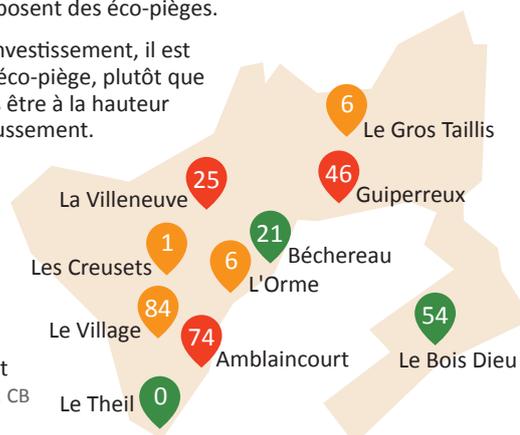
Bien qu'ils représentent un certain investissement, il est plus prudent d'acheter un véritable éco-piège, plutôt que d'en bricoler un qui risque de ne pas être à la hauteur de vos efforts et de vous rassurer faussement.

Ne pas oublier, bien sûr, de mettre un nouveau sac tous les ans.

Les cèdres aussi

Les processionnaires du pin commencent à se diversifier : elles choisissent maintenant parfois de s'installer dans un cèdre. C'est encore rare, mais les cèdres méritent d'être regardés plus attentivement... CB

- en hausse
- stable
- en baisse





Jusqu'à **40 mm**
pour une reine,

Jusqu'à **25 mm**
pour une ouvrière

Jusqu'à
700
individus dans un nid de
60 cm
de haut

Jusqu'à
500 g
d'insectes tués par jour

Un frelon entre dans la maison :

- Ne sortez pas la bombe insecticide (qui serait nocif pour vous aussi), mais plutôt une raquette ou une tapette à mouches.
- Si c'est la nuit et qu'il est attiré par la lumière, éteignez et laissez-le ressortir par la fenêtre. Ne l'approchez pas, car s'il se brûle sur une ampoule allumée, il peut se croire attaqué et piquer.

Le frelon d'Europe

Pas discret, notre frelon européen : assez gros, il fait plutôt peur. Et pourtant il est de nature pacifique, plus craintif qu'une abeille, et n'attaque qu'en dernière extrémité, lorsque l'on s'en prend à son nid par exemple.

Un frelon passe ou butine à côté de vous ? Pas de geste brusque, ne lui faites pas peur, et il n'aura aucune raison de piquer. Par contre un va et vient de plusieurs frelons indique la proximité d'un nid, et ils peuvent piquer si l'on s'approche à moins de 3 m.

Les frelons sont des chasseurs

Les ouvrières capturent d'autres insectes pour nourrir leur reine et les larves du couvain. Mais elles-mêmes se nourrissent de liquides sucrés comme le nectar (elles participent ainsi à la pollinisation), du jus de fruits très mûrs ou parfois des gouttes de sève d'arbres.

Leurs proies favorites : les mouches. Mais aussi des guêpes, araignées, chenilles, taons, parfois des abeilles, et des papillons même nocturnes puisque les frelons d'Europe chassent aussi de nuit !

Les "prélèvements" d'abeilles sont minimes (ils ne chassent pas près des ruches) et ne mettent pas en péril les colonies d'abeilles. Ils leur rendent même service, en chassant la nuit les papillons de la teigne cireuse, qui parasite les ruches. En Allemagne, ils sont protégés.

Vous avez un nid de frelons d'Europe chez vous dans un endroit non gênant ? Respectez-les, et ils vous débarrasseront de tas d'insectes embêtants !

Les piqûres de frelons

Ils utilisent leur dard pour la chasse. **Leur venin est fait pour tuer un insecte et chaque piqûre en injecte très peu**, juste ce qu'il faut. Ce venin leur est précieux, pas question de le gaspiller à piquer un humain... mais s'il se sent agressé, il se défendra, et piquera par réflexe.

(Les abeilles, elles, utilisent leur dard pour défendre leur stock de miel contre des animaux infiniment plus gros qu'elles : de la souris à l'ours brun... Leur venin est donc plus puissant, et surtout

leur dard reste accroché avec la poche de venin pour tout injecter.)

Pour une personne non allergique, une piqûre n'est pas dangereuse. Mais une grande quantité de piqûres, c'est autre chose ! Ne jamais s'attaquer à un nid de guêpes ou de frelons sans protection.

Le cycle d'une colonie

Début avril, une reine se réveille de son hibernation. Elle se met tout de suite à la recherche d'un emplacement pour bâtir son nid. Les sites naturels devenant rares, il se peut qu'elle choisisse un bâtiment peu fréquenté, grenier, grange... Deux reines peuvent même se battre pour un emplacement.

Pour les matériaux de construction, elle prélève de petits morceaux de vieux bois et les mâche pour en faire une pâte collante. Les alvéoles et l'enveloppe du nid sont constituées d'innombrables couches de pâte de bois mâché ressemblant à du carton.

Cette reine ayant été fécondée avant l'hiver, elle se met à pondre dès que quelques rangées d'alvéoles sont prêtes. Les premières ouvrières naissent au début de l'été. **Maintenant qu'elle a du personnel, la reine va se consacrer à la ponte et ne quittera plus son nid. Ses ouvrières s'occuperont de tout !**

Si le nid se retrouve à l'étroit (dans un nichoir d'oiseau par exemple), les ouvrières en commenceront un autre ailleurs, et en un mois, toute la colonie aura déménagé.

Fin août à début septembre, la population atteint son maximum. Puis la reine commence à pondre des œufs qui donneront des mâles et de futures reines. Les ouvrières préfèrent alors s'occuper des précieux rejetons. Ils s'envoleront en automne, et après avoir été fécondés, **les jeunes reines se trouveront un abri pour passer l'hiver. Début ou mi-novembre, tous les autres frelons meurent.**

Pendant l'hiver, les jeunes reines, en léthargie, sont des proies faciles pour de nombreux prédateurs insectivores. Beaucoup ne survivront pas.



Jusqu'à **35 mm**
pour une reine,

Jusqu'à **25 mm**
pour une ouvrière

Jusqu'à
3000
individus dans un nid de
80 cm
de large

Le frelon à pattes jaunes (asiatique)

Un peu plus petit que notre frelon local mais plus gros qu'une guêpe ouvrière, le frelon asiatique est plus noir et a le bout des pattes jaunes.

Identification

Pour éviter toute confusion avec d'autres insectes, vous pouvez télécharger cette fiche de l'INPN*.



Ne pas s'approcher des nids

La jeune reine de frelon asiatique se réveille dès fin février, et construit en mars son "nid primaire" à seulement quelques mètres du sol, comme le frelon européen. Les premières ouvrières apparaissent en mai. Souvent ce nid devient trop petit en été, et la colonie déménage en août dans un nouveau nid très en hauteur, en général dans la cime des arbres. Ce nid qui deviendra très gros, a une ouverture sur le côté, contrairement au nid de frelons d'Europe où elle est plutôt en bas du nid.

Une ouvrière isolée n'est pas plus agressive qu'un frelon européen, mais il est imprudent de s'approcher à moins de 5 m d'un nid primaire, et **dangereux d'approcher d'un gros nid** car les ouvrières peuvent déjà attaquer en essaim.

Nuisible pour les ruches

Sortant le jour uniquement, ses proies favorites sont les abeilles (jusqu'à 2/3 des captures). Il prélève beaucoup de butineuses, et stresse les abeilles en restant en vol stationnaire devant les ruches.

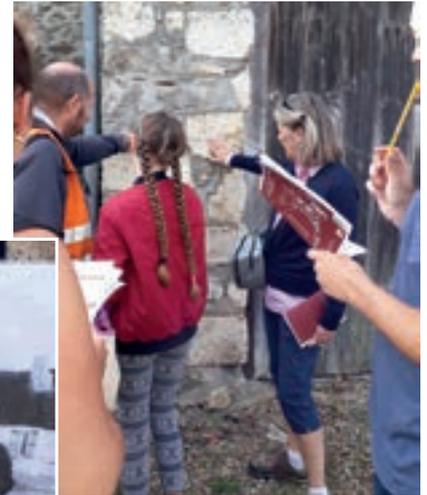
Recommandations de lutte

Les apiculteurs : ils ont un intérêt à utiliser des pièges, mais les plus sélectifs possible. Une "muse-lière à frelons" peut protéger l'entrée d'une ruche sans risque pour les autres insectes utiles.

Sinon, le piégeage est inutile et néfaste : la mortalité des jeunes reines est très élevée au printemps du fait qu'elles se battent entre elles, et **les pièges attirent plus facilement le frelon européen**. Ce dernier est en régression, alors qu'il nous serait bien utile car sa présence est dissuasive pour le frelon asiatique.

Le plus efficace est de faire détruire les colonies par un professionnel. Vous pouvez vous adresser à la mairie.

À la découverte d'Hermeray



La mission Patrimoine-Culture du Parc Naturel Régional a choisi cette année d'étudier et de valoriser le patrimoine de la commune d'Hermeray.

Un livret rallye-patrimoine a été réalisé par Camille Dewancker, stagiaire du PNR, en collaboration avec la Mairie.

Pour les Journées du Patrimoine, deux parcours étaient proposés, un « sportif » et un « famille ».

Les nombreux participants à pied ou à vélo ont parcouru la commune pour découvrir une partie de l'histoire communale au travers de son patrimoine.

L'étude du patrimoine et les livrets patrimoine seront prochainement mis sur le site internet de la mairie

FD



ASSOCIATIONS

Le Club des Rencontres Amicales

SORTIE THÉÂTRE

Le samedi 20 octobre, le Club des Rencontres Amicales organisait la 2^e sortie théâtre de l'année.

Quel plaisir de pouvoir profiter d'une bonne pièce de boulevard sur les boulevards sans les ennuis du train ou de la voiture jusqu'à Paris. Il suffit de monter dans le car et de se laisser conduire.

Ce jour-là nous avons rendez-vous avec Isabelle Mergault et Gérard Jugnot pour la Raison d'Aymé au théâtre des Nouveautés. Aymé aime Chloé. Mais, Chloé, elle, n'aime que son compte en banque.

Devant l'aveuglement obstiné d'Aymé, bien décidé à n'écouter que son cœur, la Raison prend son courage à deux mains et débarque

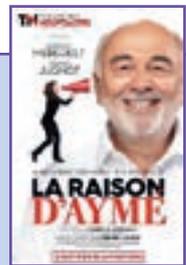


en chair et en os... enfin plutôt en combinaison pattes d'eph et hauts talons. Destination Venise, où le couple a posé ses valises le temps d'un voyage romantique. Très vite, l'encombrante invitée va mettre tout en œuvre pour ramener Aymé à la raison et déminer les plans de l'intéressée fiancée. Imbroglis et situations rocambolesques vont dès lors se succéder et le pauvre Aymé va vivre des aventures riches en rebondissements.

Pour connaître le sort réservé aux différents protagonistes de cette intrigue, il faudra vous rendre au théâtre des Nouveautés.

Gérard Jugnot campe un riche industriel maladroit et candide. Quant à Isabelle Mergault, elle fait du Isabelle Mergault. Cette pièce ne poursuit qu'un seul but : faire rire le spectateur. Elle y parvient plutôt bien et nous a tous permis de passer un bien agréable après-midi à Paris.

Ghislaïne Collette



SORTIE RESTAU

Au cours d'un sondage, les membres du club ont plébiscité les repas type cabaret ou les repas gourmands.

Après la sortie cabaret au printemps, à l'automne, direction le Clos Fleuri à Chaudon.

Après un apéritif offert par le Club, les cinquante convives se sont régalés de croustades de poisson sauce aux fruits de mer, de pavés d'agneau et leurs

petits légumes... Trou normand, fromage, salade rien ne manquait à ce repas de fête. Le dessert a été particulièrement apprécié. Les repas sont l'occasion de se retrouver entre habitués dans une ambiance sympathique et conviviale toujours très appréciée.

Si vous souhaitez participer à nos activités, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Ghislaïne Collette



Demandes de permis de construire

DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
M. DE OLIVEIRA Joseph	rue de la Guesle	Maison individuelle
M. et Mme MILLET	chemin de la Prieurée	Maison individuelle
M. HALLIER	11 route d'Épernon	Extension

Demandes préalables

DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
M. DUBOCQ Christophe	9 Che de la Landerie	Clôture et portail
Mme GOURLAY Agnès	4 rue de l'église	Piscine
Mme ANICHINI Nejma	1 rue des Guillemineries	Réfection toiture d'un appentis
Mme JOUGLAIN Odette	21 rue de la Forêt	Ravalement
SCO TT GEOMETRES EXPERTS	route d'Épernon	Division
M. RONNE Fabien	26 rue des Fontaines	Remplacement portail et portillon
M. DUFOUR Raymond	5 bis rue des Noues	Terrasse
M. NIOT Jean-Pierre	25 bis rue de la Forêt	Clôture
M. RYBICKI Philippe	26 bis rue des Fontaines	Changement de portail
M. BROUSSAUDIER	22 bis rue des Rabières	Clôture
M. MARTIN Alain	24 rue des Fontaines	Réfection toiture
M. MALTESTE Antoine	4 che de la mulotière	Portail
M. GUILLARD Arnaud	7 rue de la Forêt	Ravalement et clôture
M. CASTIN Florian	29 rue de la Guesle	Clôture

AGENDA

17 janvier A.G. et Galette des rois
Le Club des rencontres amicales Raizeux-Hermeray
Raizeux, salle intergénérationnelle.

20 janvier Galette des anciens
animée par la chorale Musigraines.

26 janvier Réunion publique
pour les hameaux du Bois-Dieu et de La Villeneuve

9-10 février Montage du crapaudrome
Le CERF - La SPA
Venez aider les bénévoles !

16 mars Sortie restaurant
Le Club des rencontres amicales Raizeux-Hermeray

6 avril Concert
18 h 30 : Concert de la chorale Musigraines d'Hermeray et du groupe de rock Les Pentad'sonic.

1-7 avril Journées des métiers d'art

13 avril Sortie théâtre
Le Club des rencontres amicales Raizeux-Hermeray

1er mai Réception du 1^{er} mai et accueil des nouveaux habitants
La commune

2 juin Tournoi de Boules, Triplette
Renseignements et Inscriptions auprès de Bernard Peeters : bernard.peeters@orange.fr – 07 78 81 59 84

9 juin La Brocante
Le Comité des Fêtes

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Félicitations aux parents de :

Anna DELPIERRE
née le 20 octobre 2018

Madalina SAVARIAU LASCAUX
née le 10 novembre 2018

Bixen CASTIN
Né le 13 décembre 2018

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

Jérémie FERNAGU
et **Catherine PAILLIEZ**
mariés le 9 août 2018

Décès

Toutes nos condoléances
à la famille et aux amis de :

Gilles DAUVILLIERS
décédé le 27 août 2018

André LAPLAUD
décédé le 13 décembre 2018